Commune de
VANNES-SUR-COSSON

Compte rendu du Conseil Municipal
Séance du 17 mars à 20H40

L'an deux mille vingt-cinq, le dis sept mars à vingt heures et trente-cinq minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 mars 2025, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence d'Éric HAUER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 8 ; Pouvoir : 01 ; Absents : 4

Présents :

Mesdames : Odile GILLET, Annick GIRARD, Diane ROGER et Sandra BELMONTE
Messieurs : Eric HAUER, Christian BEAUDIN, Stéphane VEDRINES, Sébastien CHAVENEAU,

Pouvoir : Bertrand GAUBICHER donne pouvoir à Sébastien CHAVENEAU.

Absents : Olivier HURIER, Jordan CHASTAGNET, Romain MITTEAU, Xavier LECOMTE, Bertrand GAUBICHER.

Stéphane VEDRINES est désigné secrétaire de séance.

Le Maire annonce que le quorum est atteint et la séance débute à 20 h 40.

1 – Délibération du Procès-verbal n° 01 - 2025

Aucune remarque.

Il est proposé aux conseillers municipaux de donner leur avis et de délibérer.

Après délibération, le procès-verbal n° 01-2025 est adopté 8 pour et 1 abstention.

2 – Délibération Fond de Concours ajustement des montants de subventions

Monsieur HAUER informe que la commune a obtenu une attribution des subventions et FAPO par le Département :

- Pour la pompe du château d'eau : 5 000 euros de FAPO

- Pour la réhabilitation du château d'eau : 43 490,00 € de subvention + 1 400,00 € de FAPO soit un total de 44 890,00 €.

Il est proposé aux conseillers municipaux de donner leur avis et de délibérer.

Après délibération, la décision est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

3 – Délibération reversement de la partie d'emprunt restant

Monsieur HAUER informe que Monsieur CROIBIER et Monsieur PLOUCHARD du S.G.C de Gien, demande que la commune fasse un mandat dépenses (1641) sur le budget de la commune et un titre recettes (1641) sur le budget de l'eau et l'assainissement pour le même montant soit 85 727.28 €

Monsieur BEAUDIN exprime son inquiétude concernant les chiffres et demande s'il est possible d'échelonner le montant sur l'année en vue de la discordance qui est d'environ 7 000 €.

Monsieur HAUER déclare que nous devons examiner et discuter soigneusement afin de délibérer pour mettre les 85 000 € sur le budget.

Il est proposé aux conseillers municipaux de donner leur avis et de délibérer.

Après délibération, la décision est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

4 – Délibération Compte de Gestion

Monsieur HAUER informe que la commune n'a pas de retour de la trésorerie**.**

Pas de délibération.

5 – Délibération Compte administratif

Monsieur HAUER informe que la commune n'a pas de retour de la trésorerie.

Pas de délibération.

6 – Délibérations compte administratif

Monsieur HAUER informe que la commune n'a pas de retour de la trésorerie**.**

Pas de délibération.

7 – Délibérations renouvellement Contrat Berger Levrault

Monsieur CHAVENEAU précise que les appels sont surtaxés sur le logiciel.

Monsieur HAUER informe qu'il y a un nouveau logiciel WeMagnus avec l'offre proposée.

Monsieur VEDRINES demande une présentation du nouveau logiciel et d'effectuer un comparatif.

Il est proposé aux conseillers municipaux de donner leur avis et de délibérer.

Après délibération, la décision est adoptée avec 7 votes pour et 2 abstentions.

8 – Situation Financière

A revoir lors de la prochaine Commission Finances qui est fixée au lundi 24 mars 2025 à 19h00.

9 – Travaux :

Monsieur HAUER informe que les travaux au Château d'eau ont débuté ce jour (plateforme pour mettre la bâche,WC,…) et que la pompe est HS.

Madame HAUER informe que l'antenne Orange va être retirée.

Madame GIRARD ajoute quu'ils ont perdu le dossier.

Monsieur HAUER informe que les travaux du Bar-Tabac ont débuté également et qu'il ya des trous au niveau de la toiture.

Monsieur HAUER à donné les cordonnées de l'entreprise FAILLAT.

10 – RH :

Un nouvel agent technique à compter du 1er mai 2025 avec de l'expérience et une qualification au dessus de l'agent en arrêt..

L'agent en arrêt ed maladie a fait une demande pour être en longue maladie.

Monsieur HAUER informe que le CDG est en charge du dossier.

11– Divers :

- Monsieur BEAUDIN informe que les bacs jaunes sont en cours de distribution et que le début de la collecte est fixé au 29/06/2025.

 Réunion publique le 21 mars 2025 à 18h 00 à la Salle des Fêtes avec la Poste
- Le 29 mars 2025 Récital et lecture avec NCP.

- Randonnée pédestre le 29 et 30 mars 2025 organisée par l'ASPTT avec un point de ravitaillement à Vannes-sur- Cosson Dimanche 30 mars 2025 l'APE organise le Carnaval à Viglain.

- Randonnée pédestre le 06 avril 2025

- Tramway avec le GRAHS le 12 avril 2025.

- SICTOM réunion publique (bacs jaunes) le 16 avril à 19h30 à la Salle des fêtes.
 Monsieur BEAUDIN informe que les bacs jaunes sont en cours de distribution et que le début de la collecte est fixé au 29/06/2025.

Monsieur HAUER distribue aux conseillers et à Monsieur GERARD les stylos de la Commune.

La séance du Conseil Municipal est close à 21h30.